



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE SAFRAN

Lauréat du Grand Prix de l'indice Euronext FAS-IAS

Entreprise de haute technologique, évoluant dans les secteurs de l'aéronautique, la défense et le spatial, Safran compte 80 000 collaborateurs répartis sur les cinq continents. Avec une capitalisation boursière de près de 50 Mds d'euros à fin décembre 2020, Safran est classé 13^e au rang des entreprises du CAC 40.

Safran entretient une longue histoire avec l'actionnariat salarié. Ce dispositif existe depuis la création du Groupe en 2005, fruit du rapprochement de Snecma et Sagem. Au sein de Sagem, environ 30% du capital était détenu par les salariés. Le nouveau groupe décide de perpétuer cette longue tradition d'actionnariat salarié en mettant du capital à la disposition des salariés. Un pari réussi puisque, grâce à un Plan d'Épargne Groupe disposant d'un fonds d'actionnariat en France et à l'international et à des opérations ponctuelles avec des périmètres plus étendus, Safran est aujourd'hui la 4^e entreprise avec le plus grand nombre d'actionnaires salariés. A fin 2020, près de 7,2 % du capital du Groupe est détenu par les salariés : 85% des salariés français sont actionnaires de Safran, 50% au niveau mondial. Les salariés sont également associés à la gouvernance de l'entreprise avec 2 élus, représentants les actionnaires, au conseil d'administration.

Et ce dispositif d'actionnariat salarié est encore appelé à évoluer ! Principal objectif : étendre l'actionnariat salarié (notamment le Plan d'Épargne Groupe International) à davantage de pays. Seize pays ont été impliqués dans la dernière opération *Safran Sharing 2020*.